

RCS : AIX EN PROVENCE

Code greffe : 1301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AIX EN PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2002 B 01570

Numéro SIREN : 419 542 352

Nom ou dénomination : DELTA FINANCES ET EXPERTISES

Ce dépôt a été enregistré le 16/10/2023 sous le numéro de dépôt 11759

① BILAN - ACTIF

Exercice clos le 31/12/2022

Néant ☐

		Brut ①	Amort. provisions ②	Net31/12/2022 ③	Net 31/12/2021 ④
Capital souscrit non appelé	I AA				
Frais d'établissement	AB	201 756	AC 68 910	132 846	161 668
Frais de développement	CX		CQ		
Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
Fonds commercial (1)	AH		AI		
Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
Terrains	AN		AO		
Constructions	AP		AQ		
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
Autres immobilisations corporelles	AT	301 447	AU 204 685	96 762	101 139
Immobilisations en cours	AV		AW		
Avances et acomptes (2)	AX		AY		15 500
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence (2)	CS		CT		
Autres participations (2)	CU	3 296 040	CV	3 296 040	425 040
Créances rattachées à des participations (2)	BB	42 860	BC	42 860	477 052
Autres titres immobilisés (2)	BD		BE		
Prêts (2)	BF		BG		
Autres immobilisations financières (2)	BH	750	BI	750	750
TOTAL II	BU	3 842 854	BK 273 595	3 569 259	1 181 150
Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
En cours de production :					
- de biens	BN		BO		
- de services	BP		BQ		
Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
Marchandises	BT		BU		
Avances et acomptes sur commandes	BV		BW		
Clients et comptes rattachés (3)	BX	64 602	BY 6 750	57 852	48 262
Autres créances (3)	BZ	715 101	CA	715 101	3 067 678
Capital souscrit appelé, non versé	CB		CC		
V.M.P. (dont actions propres)	CD		CE		495 563
Disponibilités	CF	375 994	CG	375 994	46 655
Charges constatées d'avance (3)	CH	101 586	CI	101 586	63 565
TOTAL III	CJ	1 257 283	CK 6 750	1 250 533	3 721 723
Frais d'émission d'emprunts à étaler	IV CW				
Primes de remboursement des obligations	V CM				
Ecart de conversion actif	VI CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	CO	5 100 137	IA 280 345	4 819 792	4 902 873
(1) Droit au bail		(2) A moins d'1 an	CP	(3) A plus d'1 an	CR
Clause de réserve de propriété :	Immobilisations	Stocks		Créances	

② BILAN - PASSIF avant répartition

Exercice clos le 31/12/2022

Néant ☐

			Net 31/12/2022	Net 31/12/2021
Capital social ou individuel (1)	(dont versé)	1 500 720	DA 1 500 720	1 500 720
Primes d'émission, de fusion, d'apport			DB	
Écarts de réévaluation (2)	(dont écart d'équivalence) EK		DC	
Réserve légale (3)			DD 150 072	150 072
Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
Réserves réglementées (3) (dont rés. spéciale provision pour fluctuation cours)	B1		DF	
Autres réserves	(dont relat. achat oeuvres orig. artistes vivants) EJ		DG 1 478 705	1 478 705
Report à nouveau			DH 1 458 986	1 597 000
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)			DI -37 825	11 985
Subventions d'investissement			DJ	
Provisions réglementées			DK	
TOTAL I			DL 4 550 658	4 738 483
Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN	
TOTAL II			DO	
Provisions pour risques			DP	
Provisions pour charges			DQ	
TOTAL III			DR	
Emprunts obligataires convertibles			DS	
Autres emprunts obligataires			DT	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	
Emprunts et dettes financières divers	(dont emprunts participatifs) EI		DV 245 556	106 257
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX 4 572	25 140
Dettes fiscales et sociales			DY 15 181	13 364
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
Autres dettes			EA 924	16 479
Produits constatés d'avance (4)			EB 2 900	3 150
TOTAL IV			EC 269 133	164 390
Écarts de conversion passif	V		ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)			EE 4 819 792	4 902 873

Renvois :

(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
(2) Dont réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
(2) Dont écart de réévaluation libre	ID		
(2) Dont réserve de réévaluation (1976)	IE		
(3) Dont réserve réglementée des plus-values à long terme	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	269 133	164 390
(5) Dont concours bancaires courants, soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE

Exercice clos le 31/12/2022

Néant ☐

	France		Exportations et livr. intracommunautaires		Total		31/12/2021
Ventes de marchandises	FA		FB		FC		
Production vendue : - biens	FD		FE		FF		
- services	FG	319 402	FH		FI	319 402	324 052
Chiffre d'affaires net	FJ	319 402	FK		FL	319 402	324 052
Production stockée					FM		
Production immobilisée					FN		
Subventions d'exploitation					FO		
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)					FP	2 687	
Autres produits (1) (11)					FQ		
Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	322 089	324 052
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					FS		
Variation de stock (marchandises)					FT		
Achats matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)					FU	17 671	14 857
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					FV		
Autres achats et charges externes (3)					FW	176 449	171 044
Impôts, taxes et versements assimilés					FX	2 663	7 158
Salaires et traitements					FY	43 700	64 500
Charges sociales (10)					FZ	44 542	31 195
Dotations d'exploitation sur immobilisations : dotations aux amortissements					GA	64 937	34 814
Dotations d'exploitation sur immobilisations : dotations aux provisions					GB		
Dotations d'exploitation sur actif circulant : dotations aux provisions					GC	2 750	
Dotations d'exploitation pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
Autres charges (12)					GE		
Total des charges d'exploitations (4) (II)					GF	352 712	323 568
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	-30 623	484
Bénéfice attribué ou perte transférée	III				GH		
Perte supportée ou bénéfice transféré	IV				GI		
Produits financiers de participations (5)					GJ	7 047	18 511
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		650
Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
Différences positives de change					GN		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)					GP	7 047	19 161
Dotations financières aux amortissements et provisions					GQ		
Intérêts et charges assimilées (6)					GR	14 249	3 737
Différences négatives de change					GS		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)					GU	14 249	3 737
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)					GV	-7 201	15 425
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	-37 825	15 909

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

Exercice clos le 31/12/2022

Néant ☐

				31/12/2022	31/12/2021
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				HA	
Produits exceptionnels sur opérations en capital				HB	
Reprises sur provisions et transferts de charges				HC	
Total des produits exceptionnels (7) (VII)				HD	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)				HE	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				HF	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)				HG	
Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)				HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise IX				HJ	
Impôts sur les bénéfices X				HK	3 923
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	329 136
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	366 960
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)				HN	-37 825
(1)	- Produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
(2)	- Produits de locations immobilières			HY	
	- Produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG	
(3)	- Crédit-bail mobilier			HP	
	- Crédit-bail immobilier			HQ	
(4)	- Charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
(5)	- Produits concernant les entreprises liées			IJ	
(6)	- Intérêts concernant les entreprises liées			IK	
(6 bis)	- Dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238b du CGI)			HX	
(6 ter)	Dont : - Amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
	- Amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
(9)	- Transferts de charges			A1	2 687
(10)	- Cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	10 785
	(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5	10 785		
(11)	- Redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
(12)	- Redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	
(13)	- Primes et cotisations complémentaires professionnelles : facultatives	A6			
	obligatoires	A9			
	(dont cotisations facultatives Madelin)	A7			
	(dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite)	A8			
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs			Charges antérieures	Produits antérieurs

DELTA FINANCES ET EXPERTISES
SAS au capital de 1 500 720 euros
Siège social : Parc d'Ariane – Bât. E2
11, Bld de la Grande Thumine – 13090 AIX EN PROVENCE
R.C.S. AIX EN PROVENCE B 419 542 352

PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 30 JUIN 2023

L'an deux mille vingt-trois le jeudi 30 juin à 18 heures,

Les associés de la Société DELTA FINANCES ET EXPERTISES, SAS au capital de 1 500 720 €, divisé en mille quarante 1 040 parts sociales de 1 443 euros chacune se sont réunis au siège social, en assemblée générale mixte sur convocation de la gérance.

Sont présents ou représentés :

	U	NP	PP
- Monsieur Jacques RUINET et Madame Anne-Marie PERRIN épouse RUINET * propriétaires ensemble, en pleine propriété de 40 parts, numérotées de 1 001 à 1 040, * usufruitiers de 1 000 parts, numérotées de 1 à 1 000,	1 000		40
- Madame Anne GOBINOT * nue propriétaire de 500 parts, numérotées de 35 à 284 et 760 à 1 000,		500	
- Monsieur Olivier RUINET * nu propriétaire de 500 parts, numérotées de 10 à 18, de 19 à 34 et 285 à 759,		500	
Total des parts présentes ou représentées Sur les 1 040 parts composant le capital social	1 000	1 000	40

Conformément à la répartition du capital tel qu'il figure dans les derniers statuts mis à jour suite à AGM du 27/10/2021, l'assemblée générale étant une AGO, pour les parts démembrées le droit de vote appartient aux nus-propriétaires sauf pour les décisions concernant l'affectation des bénéfices qui appartient aux usufruitiers.

Monsieur Jacques RUINET, en sa qualité de Gérant, préside la séance.

Le Président dépose sur le bureau et met à disposition de l'assemblée :

- * les statuts,
- * les comptes de l'exercice 2021,
- * les comptes de l'exercice 2022,
- * le rapport du gérant sur les comptes,
- * le texte des résolutions proposées.

Puis le Président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

I. Résolutions relevant d'une AGO

- * correction de l'erreur de signe porté sur le Procès-verbal de l'AGO du 30 juin 2022
- * approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2022,
- * approbation du rapport spécial du gérant au titre de l'exercice 2022,
- * fixation de la rémunération du gérant,
- * affectation des résultats,
- * pouvoir

Le président donne ensuite lecture du rapport de la gérance et ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

Première Résolution :

Après avoir constaté l'erreur de signe d'affectation du résultat, l'Assemblée Générale approuve la correction de la quatrième résolution de l'Assemblée Générale tenue le 30 juin 2022, soit :

« Quatrième Résolution – ancienne rédaction :

« L'assemblée générale constate que le bénéfice de l'exercice s'élève à un montant négatif de – 11 985 euros et que le report à nouveau créditeur s'élève à un montant de 1 597 000 euros, soit un montant global disponible de 1 585 015 euros et décide l'affectation suivante :

- en Dividendes	150 000 euros
Soit 144,23 € par part (aux plein propriétaires et usufruitiers)	
- au RAN créditeur, la somme de	1 435 015 euros
Qui passe d'un montant de 1 597 000 € à 1 435 015 €	
TOTAL AFFECTE	1 585 015 euros

Les dividendes seront versés au plus tard le 30.09.2022 aux associés.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des Associés votants.

Quatrième Résolution – nouvelle rédaction :

L'assemblée générale constate que le bénéfice de l'exercice s'élève à un montant positif de + 11 985 euros et que le report à nouveau créditeur s'élève à un montant de 1 597 000 euros, soit un montant global disponible de 1 608 985 euros et décide l'affectation suivante :

- en Dividendes	150 000 euros
Soit 144,23 € par part (aux plein propriétaires et usufruitiers)	
- au RAN créditeur, la somme de	1 458 985 euros
Qui passe d'un montant de 1 597 000 € à 1 458 985 €	
TOTAL AFFECTE	1 608 985 euros

8

2022

W

Les dividendes seront versés au plus tard le 30.09.2022 aux associés.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des Associés votants. »

Deuxième Résolution :

Après avoir entendu la lecture du rapport du gérant, l'assemblée générale approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 31 décembre 2022 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans le rapport de gestion.

En conséquence, elle donne au gérant quitus entier et sans réserve pour sa gestion au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des 4 associés.

Troisième Résolution :

L'assemblée générale des associés, après avoir pris connaissance du rapport spécial du gérant sur les opérations concernées au titre de l'exercice 2022, approuve ce rapport.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité, l'associé concerné ne prenant pas part au vote.

Quatrième Résolution :

L'assemblée générale approuve la rémunération du gérant qui s'est élevée à 43 700 euros fixe annuel pour l'exercice 2022.

L'assemblée générale fixe la rémunération du gérant pour l'exercice 2023 à 0 euro, soit un traitement mensuel fixe de 0 euro.

Le gérant aura droit, en outre, au remboursement de ses frais de déplacement et de représentation.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des 4 associés.

Cinquième Résolution :

L'assemblée générale constate que le bénéfice de l'exercice s'élève à un montant négatif de - 37 825 euros et que le report à nouveau créditeur s'élève à un montant de 1 458 985 euros, soit un montant global disponible de 1 421 160 euros et décide l'affectation suivante :

Handwritten signatures and a checkmark.

- en Dividendes	0 euro
Soit 144,23 € par part (aux plein propriétaires et usufruitiers)	
- en compte autres réserves	178 103 euros
Qui passe d'un montant de 1 478 705 € à 1 656 808 €	
- au RAN créditeur, la somme de	1 243 057 euros
Qui passe d'un montant de 1 458 985 € à 1 243 057 €	
TOTAL AFFECTE	1 421 160 euros

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des Associés votants.

Sixième Résolution :

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur du présent procès-verbal afin de procéder aux formalités nécessaires.

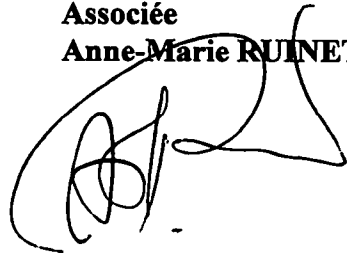
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des 4 associés.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Gérant et les Associés.


Gérant et Associé
Jacques RUINET

Associée
Anne-Marie RUINET




Associé
Olivier RUINET

Associée
Anne GOBINOT

